



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 01/03/2024

### **France 2030 au Salon International de l'Agriculture : 242 nouveaux lauréats des secteurs agricoles et alimentaires présentés et un nouveau dispositif pour l'alimentarité des emballages ouvert**

Lors de la 60<sup>ème</sup> édition du Salon International de l'Agriculture, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté industrielle et numérique, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Roland Lescure, ministre chargé de l'Industrie et de l'Energie, avec Bruno Bonnell, secrétaire Général pour l'Investissement, en charge de France 2030, présentent les 242 nouveaux projets lauréats France 2030, qui participent à l'ambition du Gouvernement d'une alimentation saine, durable et traçable pour tous. A cette occasion, un nouveau dispositif France 2030 de soutien aux acteurs est ouvert pour renforcer l'alimentarité des emballages.

Le secteur agricole et agroalimentaire est à un tournant de son histoire et doit désormais relever de nouveaux défis pour accompagner les transitions environnementales, sanitaires et démographiques de notre temps. Afin de transformer en profondeur l'agroalimentaire français, le Président de la République a défini deux priorités : le renforcement de la compétitivité du secteur ; l'adaptation au changement climatique, avec la mise en place de nouveaux modes de production plus respectueux du climat et de la biodiversité. Pour mener la révolution agricole nécessaire, l'innovation doit permettre de produire plus et mieux demain. C'est l'ambition de France 2030 qui accompagne des projets innovants, des programmes de recherche fondamentale et appliquée, et des formations dans ce domaine à hauteur de 1,8 milliard d'euros.

## 242 LAUREATS ACCOMPAGNES EN 2023

Dans le cadre de cette 60<sup>ème</sup> édition du Salon, l'innovation est plus que jamais au cœur des préoccupations et des attentes des différents acteurs des filières agricoles et alimentaires. Pour lutter contre la dépendance aux importations étrangères, développer la production française, soutenir les filières locales et ainsi garantir notre souveraineté alimentaire, France 2030 s'engage dans le financement de nombreux projets innovants.

**242 nouveaux projets ont été sélectionnés pour leur recherche ambitieuse ou leurs innovations transformantes** sur des dispositifs France 2030 dans les champs de l'agriculture et de l'alimentation entre février et décembre 2023, et notamment :

- Le programme de recherche « Sélection végétale avancée pour faire face au défi climatique et à la transition agroécologique » - 2 projets ciblés
- Le programme de recherche « Agroécologie et numérique » - 13 projets ciblés
- Le programme de recherche « Systèmes alimentaires, Microbiome et Santé » - 4 projets ciblés
- Le dispositif « Prématuration et maturation » - 1 projet
- Le Grand Défi Robotique - 1 projet
- L'appel à projets « Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire » - 10 lauréats pour le volet agricole ; 4 lauréats pour le volet alimentation
- L'appel à projets « Développer les protéines végétales et diversifier les sources de protéines », volet 2 - 6 lauréats pour la partie Protéines de légumineuses ; 6 lauréats pour la partie Diversification
- Le concours d'innovation – 5 lauréats du volet i-PhD 2023 ; 13 lauréats du volet i-Lab 2023 ; 2 lauréats du volet i-Nov 2023
- L'appel à projets « Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles » - 14 lauréats
- L'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » - 8 lauréats
- L'appel à projets « Résilience et capacités agroalimentaires 2030 » - 47 lauréats
- L'appel à manifestation d'intérêt « Equipements pour la troisième révolution agricole » - 80 lauréats
- L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » - 6 lauréats
- Le programme FrenchTech 2030 - 20 lauréats

Une carte interactive permet de visualiser la répartition géographique des projets lauréats sur l'ensemble du territoire.

> **Consulter la carte :** <https://agriculture.gouv.fr/france-2030-la-carte-interactive-des-laureats-dans-lagriculture-et-lalimentation>

[Tous les projets sont à découvrir dans le dossier de presse.](#)

## ALIMENTARITE DES EMBALLAGES : UN DISPOSITIF DE SOUTIEN OUVERT

L'appel à projets « Alimentarité des emballages » vise à soutenir des axes de recherche fondamentale et appliquée qui permettront de concevoir et développer des emballages dont l'alimentarité (innocuités toxicologique, éco-toxicologique et microbiologique) sera garantie. Ces travaux contribueront à l'atteinte des objectifs de réduction, de recyclage et de réemploi incluant la vente en vrac, tout en préservant les fonctionnalités spécifiques des emballages relatives à la protection, la durée de vie et la qualité des aliments au contact, en lien avec les attentes des consommateurs.

Opéré pour le compte de l'Etat par l'Agence nationale de la recherche (ANR),  
**l'appel à projets Alimentarité des emballages est ouvert jusqu'au jeudi 16 mai 2024 à 11h00**  
**(heure de Paris) sur le site de l'ANR : <https://anr.fr/aap-alimentarite-2024/>**

« Notre politique économique poursuit depuis 2017 un objectif stratégique : faire de la France une grande nation de production au XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est un enjeu de prospérité, alors que l'agroalimentaire représente le premier secteur industriel en termes d'emplois dans notre pays, réparti au sein d'entreprises de toutes tailles, sur l'ensemble du territoire. C'est un enjeu de culture, tant nos compatriotes sont attachés à une alimentation de qualité, locale, traçable. » déclare **Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances, et de la Souveraineté industrielle et numérique**

« La souveraineté alimentaire est au cœur de l'action que je porte. C'est un enjeu majeur pour notre société, auquel contribue toute la filière agricole et alimentaire. Aujourd'hui plus que jamais, l'innovation est cruciale pour concilier souveraineté alimentaire et énergétique, transition agroécologique, alimentation saine et durable, bien-être et revenus de nos agriculteurs, développement et résilience de nos entreprises. Nous devons soutenir la recherche fondamentale et appliquée, pour préparer l'agriculture et les agriculteurs de demain, ainsi que l'industrie alimentaire et forestière du futur. » déclare **Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**

« Les fortes attentes exprimées par les agriculteurs en termes de valorisation de leurs métiers, d'amélioration de leurs conditions de rémunération ou encore de simplification des règles pour répondre aux enjeux environnementaux, soulignent l'importance d'accompagner étroitement les secteurs agricoles et alimentaires pour réussir les nécessaires transitions. France 2030 est au cœur de cette logique d'accompagnement, en soutenant l'innovation à la fois technologique et organisationnelle, au service de la triple performance économique, écologique et sociale » déclare **Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**

« L'agriculture fait plus que jamais face à de nombreux défis, qu'ils soient humains, climatiques, environnementaux, économiques ou démographiques. Les apports de la recherche et de l'innovation sont essentiels pour accompagner l'évolution de ce secteur, et nos scientifiques se mobilisent chaque jour pour y contribuer. La création de l'agence de programme « Agriculture, alimentation durable, forêt et ressources associées », annoncée par le Président de la République en décembre 2023 et portée par INRAE, illustre notre volonté de renforcer les liens entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Notre agriculture est une fierté : les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation œuvrent chaque jour pour l'accompagner dans la construction de son avenir » déclare **Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

« Maillon essentiel de notre souveraineté alimentaire aux côtés de l'amont agricole, l'industrie agroalimentaire connaît aujourd'hui des défis inédits, liés notamment aux mutations de la demande et à la transition écologique. Le Gouvernement met en œuvre une politique structurante et ambitieuse pour

*renforcer la compétitivité de nos entreprises agroalimentaires, leur permettre de contribuer à la transition écologique et de répondre au mieux aux besoins alimentaires des Français. Cette politique passe par le programme France 2030, qui soutient la décarbonation du secteur, l'innovation et le renforcement de nos capacités industrielles.* » déclare **Roland Lescure, ministre chargé de l'Industrie et de l'Energie**

## **Contact presse**

### **Cabinet de Bruno Le Maire**

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

### **Cabinet de Marc Fesneau**

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

### **Cabinet de Christophe Béchu**

[presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

### **Cabinet de Sylvie Retailleau**

[secretariat.communication@recherche.gouv.fr](mailto:secretariat.communication@recherche.gouv.fr)

### **Cabinet de Roland Lescure**

[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

### **Secrétariat général pour l'investissement**

[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

## **À propos de France 2030**

- ✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france2030> |@SGPI\_avenir